Certificat d'études primaires.

Numéro d'inventaire : 2007.06082
Auteur(s) : Henriette Ajax
Type de document : diplôme
Éditeur : Académie des Antilles et de la Guyane
Date de création : 1986
Description : Diplôme sur papier cartonné décoré d'une frise, ms encre noire.
Mesures : hauteur : 147 mm ; largeur : 210 mm
Notes : Diplôme décerné le 16 décembre 1986.
Mots-clés : Certificat d'Études Primaires
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires
Autres descriptions : Langue : Français

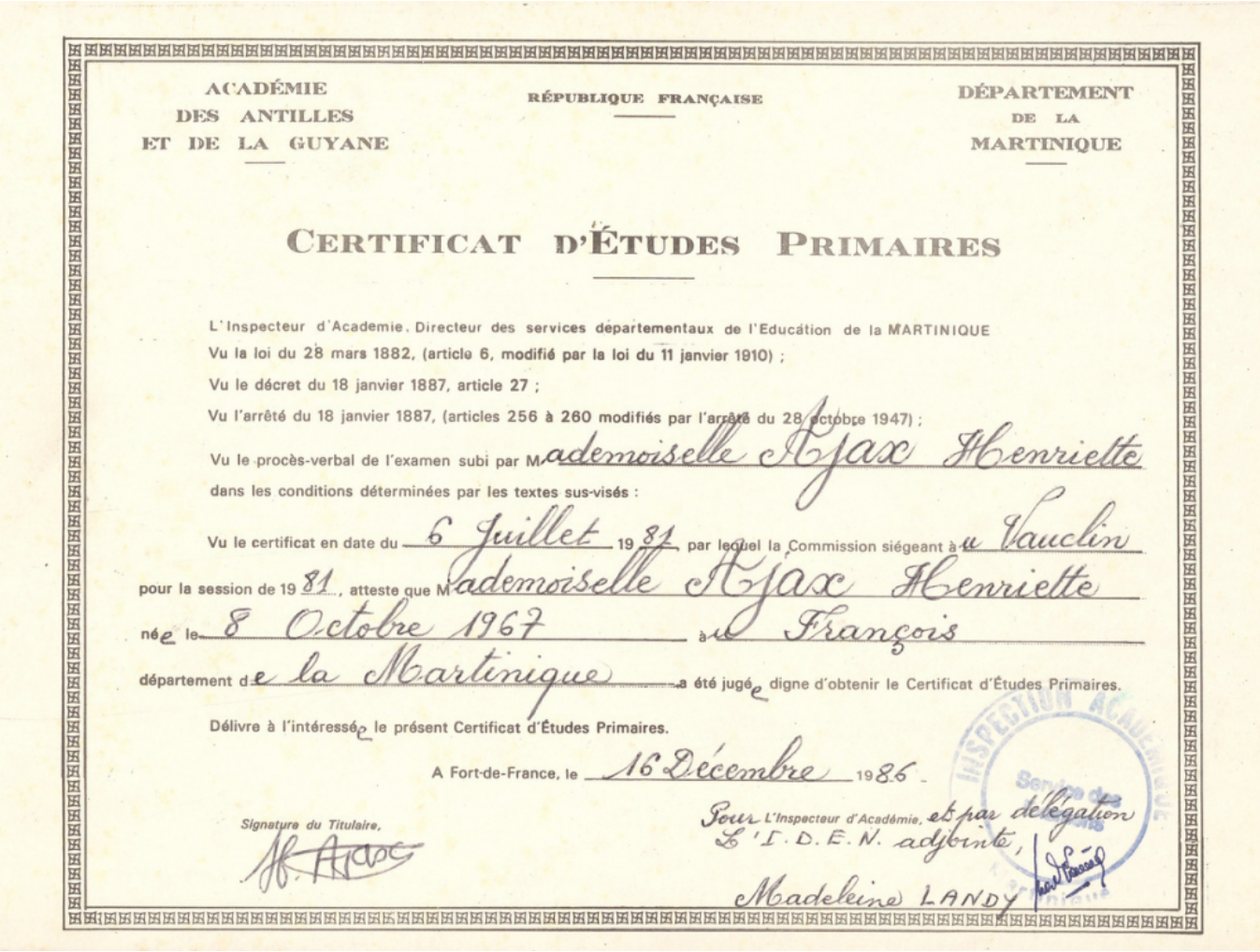

ACADÉMIE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Academie, Directeur des services départementaux de l'Education de la MARTINIQUE
Vu la loi du 28 mars 1882, (article 6, modifié par la loi du 11 janvier 1910) ;
Vu le décret du 18 janvier 1887, article 27 ;
Vu l'arrêté du 18 janvier 1887, (articles 256 à 260 modifiés par l'arrêté du 28 octobre 1947) ;
Vu le procès-verbal de l'examen subi par Mademoiselle Ajax Henriette
dans les conditions déterminées par les textes sus-visés :
Vu le certificat en date du 6 Juillet 1981 par lequel la Commission siégeant à le Vauclin
pour la session de 1981, atteste que Mademoiselle Ajax Henriette
née le 8 Octobre 1967 à le François
département de la Martinique a été jugée digne d'obtenir le Certificat d'Études Primaires.
Délivre à l'intéressée le présent Certificat d'Études Primaires.
A Fort-de-France, le 16 Décembre 1986.

Signature du Titulaire,

Pour L'Inspecteur d'Académie, et par délégation
L'I.D.E.N. adjointe,
Madeleine LANDY

INSPECTION ACADÉMIQUE